

Code de conduite.

Nous sommes tous KAISER.



Table des matières.

Préface	3
Nous sommes tous KAISER. Code de conduite sur la responsabilité sociétale.	
Préambule.	4
Notre vision de nous.	4
Domaine d'application.	5
Nos principes.	
1. Respect des lois.	5
2. Nos valeurs.	6
3. Attribution de travaux.	6
4. Attentions.	6
5. Nos fournisseurs.	6
6. Nos clients.	7
7. Intérêts des consommateurs.	7
8. Communication.	7
9. Protection des données.	7
10. Secrets d'entreprise.	7
11. Droits humains.	8
12. Sphère privée.	8
13. Santé et sécurité.	8
14. Harcèlement.	8
15. Liberté d'opinion.	8
16. Conditions de travail.	9
17. Notre revendication écologique.	9
18. Mise en œuvre et concrétisation.	9



Préface.

Depuis des générations, KAISER GROUP est réputée être une entreprise familiale intègre, correcte et fiable bien au-delà du secteur économique. C'est sur cette base que reposent la confiance de nos partenaires commerciaux en nous et en nos produits. Nous ne mettrons jamais en danger cette réputation. Afin de nous tous satisfaire à cette vision de nous, prendre les responsabilités qui en découlent et pour préserver l'entreprise et nous-mêmes de toute conséquence née de comportements illicites, nous avons élaboré le présent code de conduite. Il repose sur le Code of Conduct de la ZVEI auquel nous avons souscrit.

(Les détails peuvent être trouvés [ici](#).)

Notre code de conduite est le fondement de toute notre activité entrepreneuriale et contient toutes les règles qui déterminent nos pratiques commerciales. Nous attendons de tous les membres de KAISER GROUP de s'identifier à ce code de conduite et d'en faire la ligne directrice contraignante dans leurs pratiques professionnelles.

Burkard Kaiser

Nous sommes tous KAISER.

Code de conduite sur la responsabilité sociale.

Préambule

KAISER GROUP fait profession de sa responsabilité sociale dans le cadre de toute son activité entrepreneuriale. En plus de cent quinze ans, nous sommes devenus l'une des principales marques européennes de produits dévolus aux installations et systèmes électrotechniques. La compréhension de la responsabilité entrepreneuriale et sociale qui guide notre entreprise familiale depuis trois générations est un fondement essentiel de ce succès. Nos succès reposent aussi sur des principes éthiques communs qui marquent notre action sur tous nos sites en Europe.

La confiance mutuelle et la fiabilité vis-à-vis des collaborateurs/trices, partenaires commerciaux et fournisseurs sont un fondement essentiel dans notre groupe pour atteindre nos objectifs communs. Grâce à la motivation et au savoir-faire de notre personnel local et à l'étranger et grâce à des produits de qualité novateurs, nous entendons conserver une longueur d'avance par rapport au secteur en mettant en œuvre des idées et des solutions fortes.

Le code de conduite a vocation à transmettre les principes de notre vision de nous comme entreprise familiale et à servir de cordeau pour une collaboration en confiance de tous les collaborateurs/trices de même que à l'extérieur avec nos clients et prestataires. Nous croyons fermement que toutes celles et ceux qui travaillent pour KAISER GROUP pratiquent activement nos règles de conduite et en font l'une de leurs pratiques quotidiennes.

Notre vision de nous

Le code de conduite repose sur une compréhension fondamentale de la gestion d'entreprise socialement responsable. Ceci signifie pour nous que nous prenons nos responsabilités en réfléchissant aux conséquences économiques, technologiques, sociales et écologiques de nos décisions et actions d'entreprise. KAISER GROUP contribue dans la mesure de ses possibilités et marges de manœuvre du moment volontairement au bien et au développement durable dans les pays dans lesquels elle déploie ses activités. Nous nous alignons alors sur des valeurs et normes éthiques universellement valables et sur le respect de la dignité humaine. KAISER représente notamment des valeurs comme la justice, la fiabilité, l'ouverture, la tolérance et l'honnêteté.

Domaine d'application

Ce code de conduite s'applique à tous les sites de KAISER GROUP ainsi qu'à toutes les personnes et entreprises qui représentent le groupe d'entreprises ou sont actifs comme prestataire ou fournisseur de KAISER GROUP.

KAISER GROUP demande à tous ses partenaires commerciaux d'observer à leur tour les principes de notre code de conduite et d'en faire le fondement de nos relations d'affaires. Nous en attendons qu'ils s'alignent à leur tour sur des règles de conduite comparables et qu'ils les promeuvent dans la mesure de leurs possibilités et marge de manœuvre à l'identique auprès de leurs fournisseurs et ailleurs dans la chaîne de valeur.

Nos principes

KAISER GROUP agit activement dans le but de faire observer et mettre en œuvre les valeurs et principes détaillés ci-dessous:

1. Respect des lois

Nos collaborateurs/trices répondent personnellement du respect des lois et autres dispositions juridiques ainsi que des normes sociétales des pays dans lesquels nous sommes actifs. Dans les pays à cadre institutionnel faible, nous étudions soigneusement les bonnes pratiques entrepreneuriales courantes dans notre pays d'origine qu'il est possible de mettre en œuvre pour assurer une gestion d'entreprise responsable. Lorsque le code de conduite de KAISER règle certaines situations avec plus de sévérité que le droit national, c'est notre code de conduite qui s'applique.

Nos principes

2. Nos valeurs

KASIER GROUP aligne ses pratiques selon des valeurs et principes éthiques universels, notamment l'intégrité, la vertu, le respect de la dignité humaine, l'ouverture et l'absence de discrimination par la religion, la vision du monde, le genre et l'appartenance ethnique.

Nous nous opposons par ailleurs à toute forme de corruption. Nos collaborateurs/trices ne doivent accepter ni accorder aucun avantage. Nous nous engageons en permanence pour la transparence, des pratiques intègres, la gestion et le contrôle responsables dans toutes nos entreprises.

Nous appliquons des pratiques commerciales propres et reconnues et une concurrence équitable. Toutes les entreprises de KAISER GROUP adoptent en matière de concurrence des principes juridiques et éthiques, des comportements professionnels et du travail conforme à la qualité requise. Les accords avec des concurrents conduisant à une restriction de la concurrence sont interdits. Nous entretenons des contacts harmonieux et de confiance avec les autorités de surveillance.

3. Attribution de travaux

Les achats de marchandises et de prestations doivent reposer exclusivement sur des critères factuels. Les intérêts personnels ne doivent en aucun cas influencer l'attribution de travaux. L'attribution et l'acceptation d'avantages en tout genre sont strictement interdites. Les avantages proposés sont à décliner et à signaler au supérieur hiérarchique.

4. Attentions

Les collaborateurs/trices ne doivent par principe accepter aucun cadeau ni aucune invitation déplacée de la part d'un partenaire commercial. Sont exceptés exclusivement des cadeaux de faible valeur, comme des articles publicitaires ou des cadeaux appropriés de type représentatif. Les cadeaux sont autorisés seulement s'ils sont appropriés et si aucune contrepartie n'est attendue. Afin d'empêcher des comportements illicites dès qu'il y a semblant, les collaborateurs/trices en parleront à leur supérieur hiérarchique ou à des instances idoines s'ils ont des doutes.

5. Nos fournisseurs

Les commandes doivent être passées à des fournisseurs qui, outre les obligations légales, reconnaissent aussi expressément les règles de notre code de conduite.

Nos principes

6. Nos clients

Nous misons sur des rapports fiables, équitables et de confiance avec nos clients. Afin de pouvoir leur proposer des produits de grande qualité et un service d'exception ainsi qu'un bon rapport prix-performance, nous vérifions et améliorons continuellement nos processus de production et nos prestations de service.

7. Intérêts des consommateurs

KAISER GROUP s'en tient strictement aux dispositions de protection des consommateurs ainsi qu'à des pratiques de vente, de marketing et d'information appropriées.

8. Communication

Les entreprises de KAISER GROUP communiquent ouvertement et en instaurant le dialogue sur les exigences de ce code de conduite et sa mise en œuvre dans les rapports avec les employés, clients, fournisseurs et autres groupes d'intérêts et d'interlocuteurs. Tous les documents et dossiers sont établis de manière consciencieuse, ne font l'objet d'aucune modification ou destruction déloyale et sont conservés de manière appropriée. Nos documents commerciaux doivent être fiables en toute circonstance. Les secrets d'entreprise et les informations commerciales de nos partenaires sont traités confidentiellement en tant que données sensibles.

9. Protection des données

Toutes les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle sur la base du Règlement général de protection des données (RGPD). Le recensement, le traitement, l'utilisation ou la transmission de données personnelles sont admissibles uniquement si cela est nécessaire à des fins légitimes formulées sans ambiguïté et sous réserve de l'accord de la personne concernée. Il faut veiller dans tous les cas à ce qu'aucun tiers ne puisse accéder à ces données.

10. Secrets d'entreprise

Les secrets d'entreprise tels que par exemple les données financières, le savoir-faire en production et lié à des machines, les documents de construction, les inventions et stratégies commerciales sont à traiter confidentiellement en toute circonstance. En font aussi partie les documents mis à disposition par des partenaires commerciaux.

Nos principes

11. Droits humains

Nous accordons une grande importance aux droits humains internationaux. Nous nous conformons strictement à la déclaration sur les droits humains de l'ONU et nous engageons pour sa protection et sa promotion. À cet égard nous nous devons aussi d'évaluer au préalable les conséquences de nos pratiques commerciales et de nous assurer que ni nos fournisseurs ni nos prestataires ne soient impliqués dans des violations des droits humains. Nous attendons de tous de respecter ses droits humains inaliénables et de s'y conformer.

12. Sphère privée

Nous faisons également en sorte de protéger la dignité humaine et la sphère privée de nos collaborateurs/trices. Les relations personnelles sont idéalement marquées par la confiance mutuelle et une communication ouverte. Des cadres nous attendons de plus le respect, de jouer un rôle de modèle, la fiabilité et la compétence sociale.

13. Santé et sécurité

Nos collaborateurs/trices sont notre plus grand potentiel. Vu notre responsabilité particulière pour préserver la santé et la sécurité, nous veillons à un environnement de travail sûr et préservant la santé pour éviter les accidents et les blessures. Les dispositions relatives à la protection du travail et de la santé sont à respecter strictement par toutes les personnes impliquées.

14. Harcèlement

Les maltraitements, châtements physiques, harcèlements, abus et discriminations sexuels, moraux, physiques ou verbaux sont strictement interdits et seront punis.

15. Liberté d'opinion

Tous les collaborateurs/trices disposent des droits fondamentaux à la liberté d'opinion et à la liberté d'expression.

Nos principes

16. Conditions de travail

KAISER GROUP aspire à mettre en place pour tous ses employés un environnement de travail favorable et elle se conforme aux normes internationales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) dont le détail est en ligne sur <https://www.ilo.org/berlin/arbeits-und-standards/kernarbeitsnormen/lang--de/index.htm>.

En font partie l'exclusion du travail des enfants, toute forme de travail forcé et de traite humaine, toute discrimination relative à l'emploi et à la profession, ainsi que le respect des droits des employés. Toutes les entreprises du groupe appliquent les normes du travail en vigueur en ce qui concerne le temps de travail maximum.

17. Notre revendication écologique

KAISER GROUP remplit toutes les dispositions et normes environnementales en vigueur sur le site concerné, agit en prenant en considération l'environnement et évite toute mise en danger des humains et de l'environnement. Nous gérons les ressources naturelles de manière responsable, promouvons le développement de technologies respectueuses de l'environnement et œuvrons inlassablement à l'amélioration du bilan écologique de nos produits.

18. Mise en œuvre et concrétisation

KAISER GROUP entreprend tous les efforts qui sont de nature à permettre la mise en œuvre et l'application permanente des principes et valeurs décrits dans le présent code de conduite. Les cadres sont tenus d'informer les collaborateurs/trices des buts de ce code et de veiller au respect des dispositions qu'il contient. On peut ainsi empêcher presque tous les comportements fautifs en demandant conseil à temps. Lorsque des collaborateurs/trices ne sont pas certain-e-s des exigences en vigueur ou de leur comportement éthiquement et juridiquement irréprochable, nous attendons d'eux de se renseigner auprès de leur supérieur hiérarchique ou au département compétent (par ex. les départements des ressources humaines ou des finances). Des infractions supposées ou réelles contre la loi ou le code de conduite sont à signaler sans délai au supérieur hiérarchique ou, le cas échéant, à l'une des instances susmentionnées.

Nous informerons nos partenaires commerciaux, les associations et autres interlocuteurs, sur demande, sur les mesures fondamentales, de sorte qu'ils puissent se rendre compte comment nous en assurons le respect. Il n'existe aucun droit au transfert de secrets d'entreprise ou d'affaires, d'informations en lien avec la concurrence ou toute autre information méritant d'être protégée.



PLASTIC COLOR N.V. | Member of **KAISER** GROUP

Puursesteenweg 363 · 2880 Bornem

BELGIË

Tel. +32(0)3.899.4040 · Fax +32(0)3.899.4050

www.helia-elektro.be · info@helia-elektro.be

